

Communiqué

Le 15 décembre 2024

Décès d'Éric Jonckheere, président de l'ABEVA

Éric Jonckheere, président de l'Association Belge des Victimes de l'Amiante, est décédé vendredi soir 13 décembre, des suites d'un mésothéliome, la plus grave des maladies de l'amiante. Il avait 66 ans.

Sa maladie a été causée par l'exposition à l'amiante à laquelle il a été soumis lors de sa jeunesse à proximité des usines Eternit de Kapelle-op-den-Bos. Quatre autres membres de sa famille sont déjà décédés des mêmes causes.

L'ABEVA est plongée dans la tristesse. Elle assure de sa solidarité tous les proches d'Éric, sa compagne et ses enfants.

Pendant quatre ans, Éric a résisté avec un courage et une ténacité admirables à la maladie, tout en assumant, avec une énergie particulièrement positive, ses fonctions et notre combat en faveur des victimes de l'amiante.

Éric nous a encore répété récemment qu'il n'était pas habité par un sentiment de vengeance, mais avant tout par l'impérieuse nécessité de justice, de la reconnaissance des fautes et d'une juste réparation aux victimes de la part des responsables de leurs maladies. C'est le sens des actions en justice qu'il a entreprises, avec succès jusqu'ici.

C'est le sens aussi de son combat – notre combat – pour empêcher la reproduction de tels drames dans l'avenir, par le désamiantage de tous les lieux susceptibles d'encore générer des dangers, prioritairement les écoles et d'autres lieux publics, et cela avec la contribution des responsables.

L'ABEVA poursuivra naturellement ces combats dans lesquels elle est engagée depuis presque 25 ans, et auxquels Éric a largement et inlassablement contribué.

L'ABEVA

Pour toute information complémentaire, et jusqu'à la prochaine assemblée générale de l'ABEVA, la communication de l'Abeva sera assumée par Marc MOLITOR

abeva.be@gmail.com

00 32 475 74 77 03